

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06585

Numéro SIREN : 501 106 520

Nom ou dénomination : WEBEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2019 sous le numéro de dépôt 61343

---

**PROJET DE TRAITE DE FUSION  
ENTRE WEBEDIA ET GROUPE CONFIDENTIELLES**

---

**Entre les soussignées**

**La société WEBEDIA,**

Société anonyme au capital de 1 301 569 euros

Ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret

Immatriculée 501 106 520 RCS Nanterre

Représentée par Monsieur Cédric SIRE, ès qualité de Directeur Général

*ci-après dénommée « WEBEDIA » ou la « Société Absorbante »  
d'une part,*

et

**La société GROUPE CONFIDENTIELLES,**

Société par actions simplifiée au capital de 6 633 800 euros

Ayant siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret

Immatriculée 539 534 792 RCS Nanterre

Représentée par Monsieur Cédric SIRE, ès qualité de représentant permanent de  
WEBEDIA, Président

*ci-après dénommée « GROUPE CONFIDENTIELLES » ou la « Société Absorbée »  
d'autre part,*

*La Société Absorbante et la Société Absorbée sont ci-après dénommées collectivement les « Parties »  
et individuellement une « Partie ».*

**IL A ETE DECLARE ET CONVENU DE CE QUI SUIT :**

---

**SECTION 1 - DEFINITIONS**

---

Certains termes utilisés dans le Traité et dont la première lettre figure en majuscule sont définis soit dans la présente section, soit dans le contexte d'un article particulier. Les références aux articles, paragraphes et annexes, sans autre précision, renvoient à ceux des présentes.

L'usage du terme « y compris » ou « notamment » implique que l'énumération qui le suit n'est en rien limitative ou exhaustive.

Les définitions données pour un terme au pluriel s'appliqueront également lorsque ce terme sera employé au singulier et vice versa.

Les définitions données pour un substantif s'appliqueront *mutatis mutandis* aux verbes, adjectifs et adverbes ayant la même racine et vice versa.

<b>"Société Absorbée"</b>	désigne la société GROUPE CONFIDENTIELLES susnommée.
<b>"Société Absorbante"</b>	désigne la société WEBEDIA susnommée.
<b>"Date de Réalisation"</b>	désigne la date du 31 octobre 2019
<b>"Date de Signature"</b>	désigne la date de signature du Traité.
<b>"Fusion"</b>	désigne la fusion par absorption de la Société Absorbée au profit de la Société Absorbante.

"Traité"

désigne le présent traité d'apport et ses annexes.

---

## SECTION 2 – DISPOSITIONS GENERALES

---

### 2.1. Caractéristiques des sociétés intéressées

#### 2.1.1 La Société Absorbée

La société GROUPE CONFIDENTIELLES est une société par action simplifiée ayant pour objet l'acquisition, gestion, cession de participation dans des sociétés ayant une activité commerciale, acquisition, vente, location de tous droits et biens mobiliers de tous produits et biens commerciaux et/ou industriels.

Elle a une durée de 99 ans à compter du 27 janvier 2012, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Son capital s'élève à la somme de 6 366 800 euros, divisé en 66 338 actions de 100 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, libérées en totalité et jouissant de droits identiques. Elle n'a pas émis de titres donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

Ses exercices sociaux commencent le 1<sup>er</sup> janvier et se terminent le 31 décembre de chaque année.

#### 2.1.2 La Société Absorbante

La société WEBEDIA est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance ayant pour objet la gestion de ses participations et la fourniture au profit de ses sociétés filles de tous types de services ainsi que la régie publicitaire, la création ou l'exploitation de tous sites internet et plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à ces activités.

Elle a une durée de 99 ans à compter du 26 novembre 2007, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Son capital s'élève à la somme de 1 301 569 euros, divisé en 1 301 569 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, libérées en totalité et jouissant de droits identiques. Elle n'a pas émis de titres donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

Ses exercices sociaux commencent le 1<sup>er</sup> janvier et se terminent le 31 décembre de chaque année.

### 2.2. Liens entre les deux sociétés

#### 2.2.1 Liens en capital et dirigeants communs

La Société Absorbante détient la totalité des titres qui forment le capital social de la Société Absorbée. WEBEDIA est Président associé unique de l'absorbée.

## 2.2.2 Divers

Aucune des sociétés concernées par la Fusion ne fait publiquement appel à l'épargne.

La Société Absorbée et la Société Absorbante, chacune en ce qui la concerne, n'ont émis aucun titre donnant accès à son capital, immédiatement ou à terme.

La Société Absorbée absorbera, le 31 octobre 2019, sous les conditions suspensives usuelles d'approbation par son associé unique de l'opération et de l'absence d'opposition, sa filiale à 100 % la société 750 GRAMMES, Société par actions simplifiée au capital de 15 757 euros ayant son siège social 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret et immatriculée 479 584 807 RCS Nanterre.

---

## **SECTION 3 – MOTIFS – REGIME JURIDIQUE DE LA FUSION**

---

### **3.1. Motifs et buts de la Fusion**

La Fusion vise à rationaliser la gestion des Sociétés Absorbée et Absorbante et à procéder à des économies d'échelle par la suppression de certains coûts de gestion de structure. Il s'agit d'une restructuration interne.

### **3.2. Régime juridique**

La fusion-absorption de la société GROUPE CONFIDENTIELLES par la société WEBEDIA entraînera la transmission de l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant le patrimoine de la société GROUPE CONFIDENTIELLES au profit de la société WEBEDIA, en application des articles L 236-1 et suivants du Code de commerce.

La fusion se traduisant par l'absorption d'une société dont la totalité des titres est la propriété de la Société Absorbante, il ne sera procédé par cette dernière à aucune augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les titres devant lui revenir en échange de ses droits dans la Société Absorbée.

---

## **SECTION 4 – COMPTES – EVALUATION – DATE D'EFFET**

---

### **4.1. Comptes utilisés pour établir les conditions de l'opération**

Les comptes annuels de la Société Absorbante et de la Société Absorbée utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux arrêtés à la dernière date de clôture des exercices sociaux des deux sociétés, soit le 31 décembre 2018. Ils sont joints en Annexe 1 au Traité.

Les comptes annuels de la Société Absorbante au 31 décembre 2018, certifiés sans réserve par son commissaire aux comptes, ont été approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019.

Les comptes annuels de la Société Absorbée au 31 décembre 2018, certifiés sans réserve par son commissaire aux comptes, ont été approuvés par décision de l'associé unique du 21 juin 2019.

Conformément aux dispositions de l'article R 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbante et la Société Absorbée ont établi une situation comptable intermédiaire au 30 juin 2019 selon les mêmes méthodes et présentation que leurs comptes annuels au 31 décembre 2018, conformément aux dispositions de l'article R 236-3 du Code de commerce, soit à une date antérieure de moins de trois mois à celle du Traité.

Ces situations comptables intermédiaires au 30 juin 2019 figurent en Annexe 2 au Traité.

#### **4.2. Méthode d'évaluation utilisée**

La Société Absorbée étant sous le contrôle de la Société Absorbante, les actifs et passifs de la Société Absorbée seront obligatoirement transmis à la Société Absorbante pour leur valeur nette comptable conformément aux règles comptables définies par les articles 710-1 et suivants (et en particulier les articles 743-1 et suivants) du Plan comptable général issues du Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

La valeur d'apport retenue sur le plan fiscal sera la valeur comptable dès lors que l'opération sera placée sous le régime fiscal de faveur des fusions comme indiqué à la Section 11 ci-après.

#### **4.3. Date d'effet de la fusion**

En application des dispositions de l'article L 236-4 2° du Code de commerce, les Parties décident que la Fusion aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019, tant sur le plan juridique, comptable que fiscal.

En conséquence, les opérations tant actives que passives réalisées par la Société Absorbée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et jusqu'à la date de réalisation définitive de la Fusion, seront considérées de plein droit comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la Société Absorbante qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbée transmettra à la Société Absorbante tous les éléments composant son patrimoine, dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la Fusion.

---

### **SECTION 5 – DESIGNATION ET EVALUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF A TRANSMETTRE**

---

#### **5.1. Méthode d'évaluation de l'actif et du passif à transmettre**

L'évaluation des actifs et passifs transmis est établie sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 par la Société Absorbée.

#### **5.2. Désignation des actifs et passifs apportés**

La Société Absorbée fait apport à la Société Absorbante qui accepte, sous les garanties ordinaires et de droit :

- de la propriété de l'ensemble des éléments d'actif et de passif, droits, valeurs et obligations de la Société Absorbée, sans exception ni réserve,

- en ce compris les résultats (actif et passif) des opérations faites entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la date de réalisation définitive de la Fusion, y compris les actifs et passifs provenant de l'absorption de la société 750 GRAMMES au 31 octobre 2019.

Il est précisé que l'énumération des éléments d'actif et de passif de la Société Absorbée ci-après n'a donc qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la Société Absorbée devant être intégralement dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de la Fusion.

### 5.2.1 – Actif

L'actif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue est composé notamment des éléments incorporels et des éléments corporels suivants figurant dans les comptes sociaux de la Société Absorbée au 31 décembre 2018 pour les valeurs nettes comptables suivantes :

	Groupe Confidentielles	750 Grammes	Dont titres 750 Grammes	Total
<b>5.2.1.1. – Actif immobilisé</b>				
Recherche et développement				- euros
Concessions, Brevet et droits similaires		173 956		173 956 euros
Autres immobilisations incorporelles		252 472		252 472 euros
Autres immobilisations corporelles	-	301 684		301 684 euros
Titres de participations	6 375 318	16 906	- 6 375 318	16 906 euros
Autres immobilisations financières		52 640		52 640 euros
<b>5.2.1.2. – Actif circulant</b>				
Marchandises		17 471		17 471 euros
Clients et comptes rattachés		2 187 076		2 187 076 euros
Autres créances (Impôt sur les bénéfices)	29 668			29 668 euros
Autres créances (État, taxe sur le CA)	251 449	110 803		362 252 euros
Autres créances (Autres)	1 590 648	3 778 199		5 368 847 euros
Disponibilités	3 215	37 924		41 139 euros
Charges constatées d'avance		18 239		18 239 euros
<b>5.2.1.3. – Intérêts compensateurs</b>				
Néant				
<b>Montant total de l'actif apporté :</b>	<b>8 250 297</b>	<b>6 947 369</b>	<b>- 6 375 318</b>	<b>8 822 348 euros</b>

## 5.2.2 — Passif

En contrepartie de la Fusion, la Société Absorbante prendra en charge la totalité du passif de la Société Absorbée, qui comprenait au 31 décembre 2018 les éléments suivants :

	Groupe Confidentielles	750 Grammes	Dont titres 750 Grammes	Total
<b>5.2.2.1 - Subventions</b>				
Néant				
<b>5.2.2.2 - Provisions pour risques et pour charges</b>				
Néant				
<b>5.2.2.3. – Dettes</b>				
Emprunts				
Emprunts et dettes financières diverses (Associés)	2 171 381	420 000	420 000	euros
Emprunts et dettes financières diverses (Autres)		64 854	2 236 235	euros
Dettes fournisseurs	9 540	436 614	-	euros
Dettes fiscales et sociales (Personnel)		59 840	446 154	euros
Dettes fiscales et sociales (Organismes sociaux)		60 446	59 840	euros
Dettes fiscales et sociales (État, taxe sur le CA)		367 510	60 446	euros
Dettes fiscales et sociales (autres impôts et taxes)		7 869	367 510	euros
Autres dettes		1 145	7 869	euros
Produits constatées d'avance		1 968	1 145	euros
			1 968	euros
<b>Montant total du passif apporté :</b>	<b>2 180 921</b>	<b>1 420 248</b>	<b>-</b>	<b>3 601 169 euros</b>

## 5.2.3 — Actif net apporté

L'actif apporté étant évalué à : **8 822 348 euros**  
et le passif estimé à : **3 601 169 euros**

**Il en résulte que l'actif net de la Société Absorbée s'élève à : **5 221 179 euros****

---

## **SECTION 6 – REMUNERATION DE L'APPORT-FUSION**

---

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société GROUPE CONFIDENTIELLES à la société WEBEDIA s'élève donc à 5 221 179 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société WEBEDIA détient à ce jour la totalité des 85 245 actions représentant l'intégralité du capital de la société GROUPE CONFIDENTIELLES et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la société GROUPE CONFIDENTIELLES contre des actions de la société WEBEDIA.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société WEBEDIA et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

---

## **SECTION 7 – TRANSFERT DE PROPRIETE**

---

La Fusion prendra effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'un point de vue juridique, comptable et fiscal.

La Société Absorbante sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la Fusion. Elle en aura la jouissance à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la Société Absorbée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au jour de la réalisation de la Fusion, seront considérées comme ayant été accomplies pour son compte et à ses risques par la Société Absorbante qui les reprendra dans ses comptes annuels pour les opérations engagées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée.

Il est précisé que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante au titre de la Fusion et les sommes réclamées par les tiers, la Société Absorbante sera tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de par ni d'autre.

---

## **SECTION 8 – ENGAGEMENTS ET DECLARATIONS DE LA SOCIETE ABSORBEE**

---

### **8.1. Engagements**

La Société Absorbée s'oblige, jusqu'à la Date de Réalisation de la Fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en professionnel avisé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion, la Société Absorbée s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition de son patrimoine social, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de la Fusion sur le fondement desquelles ont été établies ses bases financières.

La Société Absorbée s'oblige à fournir à la Société Absorbante, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet du Traité. Elle devra, notamment, à première réquisition de la Société Absorbante, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

Elle s'oblige à faire tout ce qui serait le cas échéant nécessaire pour permettre à la Société Absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, avant et/ou après réalisation définitive de la Fusion, des prêts accordés à la Société Absorbée.

Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la Société Absorbée sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifiera à la Société Absorbante. Elle effectuera s'il y a lieu, en temps utile, toute notification, notamment celles nécessitées par l'existence éventuelle de droits de préemption et toutes démarches auprès de toutes administrations.

## **8.2. Déclarations générales**

La Société Absorbée déclare :

- que les éléments de l'actif apporté, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant ou gage quelconque, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la Société Absorbée.
- qu'elle n'est pas et n'a jamais été en état de redressement ou de liquidation judiciaires et ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde.
- qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- qu'elle n'est pas propriétaire ou nu-propriétaire d'aucun bien immobilier (y compris par destination) et qu'en conséquence aucun bien immobilier n'est apporté à la Société Absorbante dans le cadre de la Fusion.

## **8.3 Déclaration relative aux biens immobiliers**

La Société Absorbée déclare ne pas être propriétaire de biens immobiliers.

---

## **SECTION 9 – CHARGES ET CONDITIONS**

---

La Fusion est faite sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes :

- La Société Absorbante prendra les biens et droits avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, dans l'état où le tout se trouvera lors de la Date de Réalisation, sans pouvoir demander aucune indemnité pour quelque cause que ce soit, et notamment pour mauvais état des objets mobiliers ou erreur dans leur désignation.
- Les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé précédemment, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la Date de Réalisation.

Il est précisé ici que le montant du passif de la Société Absorbée à la date du 31 décembre 2018, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la Société Absorbante prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du Traité, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure à la Date de Réalisation, mais qui ne se révéleraient qu'après la Date de Réalisation.

- La Société Absorbante poursuivra tous les contrats de travail conclus par la Société Absorbée et en assumera toutes les conséquences, en application de l'article L 1224-1 du Code du travail. Les Parties s'obligent à faire le nécessaire afin d'effectuer toutes les démarches pour maintenir au profit des salariés de la Société Absorbée leur protection sociale (retraites complémentaires, etc.).
- La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la Date de Réalisation, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.
- La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter de la Date de Réalisation, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.
- La Société Absorbante exécutera, à compter de la Date de Réalisation, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.
- La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- La Société Absorbante sera subrogée, à compter de la Date de Réalisation dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société Absorbée à des tiers pour l'exploitation de leur activité.
- La Société Absorbante fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la Société Absorbée s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.
- La Société Absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après la Date de Réalisation, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.

---

## **SECTION 10 – DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE**

---

La Société Absorbée se trouvera dissoute de plein droit à compter de la Date de Réalisation définitive de la Fusion. Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la Société Absorbante de la totalité de l'actif et du passif de la Société Absorbée.

---

## **SECTION 11 – REGIME FISCAL**

---

### **11.1. Enregistrement**

Les Parties déclarent placer la présente opération de fusion sous le régime fiscal de faveur de l'article 816 du Code général des impôts.

À toutes fins utiles, dans la mesure où cela serait nécessaire, les Parties reconnaissent et conviennent que les éléments de passif apportés en vertu des présentes et qui sont décrits à la Section 5 ci-dessus seront compensés avec les éléments d'actif décrits dans ladite section dans l'ordre suivant : liquidités et assimilés, créances, matériel, autres actifs circulants, valeurs mobilières de placement, marques et droits de propriété intellectuelle, fonds commerciaux.

### **11.2. Impôts sur les sociétés**

La Fusion prendra effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019. De ce fait, le résultat réalisé depuis cette date par la Société Absorbée sera repris dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Les Parties déclarent, à toutes fins utiles, soumettre la Fusion au régime de faveur résultant des dispositions de l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Pour assurer à la Fusion le bénéfice du régime de l'article 210 A du Code Général des Impôts, la Société Absorbante s'engage à respecter les prescriptions suivantes conformément audit article :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Cet engagement comprend l'obligation de procéder, en cas de cession de l'un des biens amortissables apportés, à l'imposition immédiate de la fraction de plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée (CGI, art. 210 A-3. d.) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;
- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux

amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 30 décembre 2005 (BOI 4 I-1-05).

La Société Absorbante s'engage à joindre à sa déclaration de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration faisant apparaître, pour chaque nature d'éléments compris dans la Fusion, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés conformément à l'article 54 septies II du C.G.I. et à l'article 38 quindecies de l'annexe III du C.G.I.

La Société Absorbante inscrira, s'il y a lieu, les plus-values dégagées sur les éléments d'actifs non amortissables compris dans la Fusion, et dont l'imposition a été reportée, dans le registre prévu à l'article 54 septies II du C.G.I.

La Société Absorbante s'engage à reprendre en tant que besoin tous les engagements souscrits par la Société Absorbée à l'occasion de la réalisation par cette dernière d'opérations antérieures à la Fusion (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission...).

#### **11.3. Taxe sur la valeur ajoutée**

La Société Absorbée et de la Société Absorbante constatent que la Fusion emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. Par conséquent, les apports de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA. Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

La Société Absorbante s'oblige à soumettre à la TVA les cessions ultérieures de biens mobiliers qui seraient apportés au titre de la Fusion.

La Société Absorbée déclare transférer purement et simplement à la Société Absorbante, qui sera ainsi subrogée dans tous ses droits et obligations, le crédit de TVA dont elle disposera, le cas échéant, à la Date de Réalisation.

La Société Absorbante adressera à la Recette des impôts dont elle dépend, une déclaration en double exemplaire faisant référence à la présente clause, dans laquelle elle indiquera (i) le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré, s'engageant à lui en fournir, sur sa demande, la justification comptable, et (ii) l'engagement de régularisation des déductions auxquelles la Société Absorbée eût été tenue si elle avait poursuivi son activité.

#### **11.4. Participation-construction**

En application de l'article 163 de l'annexe II au Code général des impôts, la Société Absorbante prendra à sa charge si nécessaire l'obligation d'investir qui incombe à la Société Absorbée à raison des salaires versés par elle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **11.5. Participation des salariés aux résultats**

La Société Absorbante s'engage si nécessaire à reprendre au passif de son bilan la provision pour investissement constituée par la Société Absorbée, retenue pour la fraction de son montant qui, à la date de la fusion, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

---

## **SECTION 12 – DISPOSITIONS DIVERSES**

---

### **12.1. Formalités**

La Société Absorbante remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits immobiliers et mobiliers à elle apportés.

Elle devra notamment, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.

### **12.2. Désistement**

La Société Absorbée déclare se désister purement et simplement de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant lui profiter, sur les biens apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante, aux termes du Traité.

En conséquence, la Société Absorbée dispense expressément de prendre inscription à son profit de pour quelque cause que ce soit.

### **12.3. Remise de titres**

Il sera remis à la Société Absorbante à la Date de Réalisation, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

### **12.4. Frais**

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la Fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Absorbante qui s'y oblige.

## **12.5. Élection de domicile**

Pour l'exécution du Traité et de ses suites, et pour toutes significations et notifications, les Parties élisent domicile à leur siège social respectif.

## **12.6. Pouvoirs**

Tous pouvoirs sont donnés :

- aux représentants légaux des Parties, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Traité pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

## **12.7. Loi applicable – Litige**

Le Traité est régi par le droit français. A défaut de solution amiable que les Parties s'obligent à rechercher de bonne foi, tout différend relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et/ou l'inexécution des présentes sera réglé par le Tribunal de commerce de Nanterre.

Fait à LEVALLOIS - PERRET

Le 16 septembre 2019,

En 5 exemplaires

**GROUPE CONFIDENTIELLES**

**Cédric SIRE,**

**Représentant permanent de WEBEDIA**

**Président**



**WEBEDIA**

**Cédric SIRE, Directeur Général**



ANNEXE I — COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

ANNEXE 2 - SITUATION COMPTABLE AU 30 JUIN 2019

**BILAN ACTIF**

	Brut	31/12/2018 Amort Prov	Net	31/12/2017 Net	Variation Net	Présenté en Euros
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	2 995		2 995			
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations évaluées selon mise en						
Autres participations	6 375 318		6 375 318	6 405 318	- 30 000	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 378 313</b>	<b>2 995</b>	<b>6 375 318</b>	<b>6 405 318</b>	<b>- 30 000</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés</b>						
<b>Clients et comptes rattachés</b>						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 668		29 668	29 668	- 1 891	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	251 449		251 449	4 883	246 566	
. Autres	1 590 648		1 590 648	899 438	691 210	
Capital souscrit et appelé, non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
<b>Disponibilités</b>						
<b>Instruments de trésorerie</b>						
Charges constatées d'avance						
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 874 980</b>		<b>1 874 980</b>	<b>944 871</b>	<b>930 109</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations(IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
	<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>8 253 292</b>	<b>2 995</b>	<b>8 250 297</b>	<b>7 350 188</b>	<b>900 109</b>

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
rédaction du rapport qui précède.

**BILAN PASSIF**

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	Présenté en Euros
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel (dont versé : 6 633 800,00)	6 633 800	6 633 800		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	301 708	301 708		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	31 181	31 181		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-2 016 186	-1 976 807	- 39 379	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 118 873</b>	<b>-39 379</b>	<b>1 158 252</b>	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 069 376</b>	<b>4 950 503</b>	<b>1 118 873</b>	
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>				
<b>Emprunts Obligataires</b>				
. Emprunts obligataires convertibles				
. Autres Emprunts obligataires				
<b>Emprunts et dettes auprès des ets. de crédit</b>				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>				
. Divers				
. Associés	2 171 381	2 384 865	- 213 484	
<b>Avances et acomptes reçus</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>9 540</b>	<b>14 820</b>	<b>- 5 280</b>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
<b>Dettes sur immobilisations</b>				
<b>Autres dettes</b>				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 180 921</b>	<b>2 399 685</b>	<b>- 218 764</b>	
Ecart de conversion passif	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>8 250 297</b>	<b>7 350 188</b>	<b>900 109</b>	

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
réécriture du rapport qui précède.

## COMpte DE RESULTAT

	France	Exportations	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total	Variation	Présenté en Euros %
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1		1	21 660	- 21 659	-100,00
Chiffre d'affaires Net	1,00		1,00	21 660	- 21 659	-100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1	326	- 325	-99,69
			2	21 986	- 21 984	-99,99
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					Le présent document a servi de support matériel à la réécriture du rapport qui précède.	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stock matières premières, autres appro.						
Autres achats et charges externes			33 073	43 245	- 10 173	-23,52
Impôts, taxes et versements assimilés			899	441	458	103,77
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 891	-141	2 032	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations				17	- 17	-100
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				886	- 886	-100
			35 862	44 448	- 8 586	-19,32
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>-35 860</b>	<b>-22 462</b>	<b>- 13 398</b>	<b>59,65</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations			8 856	20 336	- 11 480	-56,45
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Déficiences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP			8 856	20 336	- 11 480	-56,45
<b>Charges financières</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			25 883	37 252	- 11 369	-30,52
Déficiences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP			25 883	37 252	- 11 369	-30,52
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-17 027</b>	<b>-16 916</b>	<b>- 111</b>	<b>0,65</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>-52 887</b>	<b>-39 379</b>	<b>- 13 508</b>	<b>34,30</b>

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	Présenté en Euros %
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 404 800		2 404 800	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
	2 404 800		2 404 800	N/S
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 233 040		1 233 040	N/S
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions				
	1 233 040		1 233 040	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	1 171 760		1 171 760	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Total des Produits</b>	2 413 658	42 322	2 371 337	N/S
<b>Total des charges</b>	1 294 785	81 701	1 213 085	N/S
<b>RESULTAT NET</b>	1 118 873	-39 379	1 158 252	N/S

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
réécriture du rapport qui précède.

## ANNEXE

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
réécriture du rapport qui précède.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 8 250 297,46 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 118 872,90 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

# Liste des annexes

<b>1.</b>	<b>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</b>	<b>9</b>
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>9</b>
2.1.	<i>Principes Généraux</i>	9
2.2.	<i>Changements de méthode</i>	9
2.3.	<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	9
2.4.	<i>Titres de participation</i>	9
2.5.	<i>Créances</i>	9
<b>3.</b>	<b>NOTES SUR LE BILAN</b>	<b>10</b>
3.1.	<i>Etat des immobilisations</i>	10
3.2.	<i>Etat des amortissements</i>	10
3.3.	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.4.	<i>Charges à payer et avoirs à établir</i>	11
3.5.	<i>Composition du capital social</i>	11
3.6.	<i>Etat des échéances des dettes</i>	12
<b>4.</b>	<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>13</b>
4.1.	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	13
4.2.	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	13
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>14</b>
5.1.	<i>Rémunérations des dirigeants</i>	14
5.2.	<i>Honoraires des Commissaires aux Comptes</i>	14
5.3.	<i>Parties liées</i>	14
5.4.	<i>Intégration fiscale</i>	14
5.5.	<i>Entreprise consolidante</i>	14
5.6.	<i>Tableau des filiales et participations</i>	14

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Etat des immobilisations

	Ouverture	Augmentations		Diminutions		Clôture
		Réévaluation	Acquisitions, cessions, virements poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
<b>Frais d'établissement, R&amp;D</b>						
<b>Autres immo incorporelles</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installat° générales, agencts, construct°						
Installat° techniques, mat. industriels						
Autres installations, agencements,						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, info, mobilier	2 995					2 995
Emballages récup. et divers						
Immobilisées corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>2 995</b>					<b>2 995</b>
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations	6 405 318					30 000 6 375 318
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immo. financières						
<b>TOTAL</b>	<b>6 405 318</b>				<b>30 000</b>	<b>6 375 318</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 408 313</b>				<b>30 000</b>	<b>6 378 313</b>

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
réécriture du rapport qui précède.

#### 3.2. Etat des amortissements

	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
<b>Frais d'établissement, R&amp;D</b>				
<b>Autres immo incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installat° générales, agencts, construct°				
Installat° techniques, mat. industriels				
Autres installations, agencements,				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, info, mobilier	2 995			2 995
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>2 995</b>			<b>2 995</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 995</b>			<b>2 995</b>

## 3.3. Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	29 668	29 668	
- T.V.A	251 449	251 449	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	1 140 648	1 140 648	
Débiteurs divers	450 000	450 000	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>1 871 765</b>	<b>1 871 765</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

## 3.4. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 740
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>7 740</b>

## 3.5. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	66 338	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	66 338	100

## 3.6. Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :</b>				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>9 540</b>	<b>9 540</b>		
<b>Personnel et comptes rattachés</b>				
<b>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</b>				
<b>Etat et autres collectivités publiques :</b>				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Groupe et associés</b>	<b>2 171 381</b>	<b>2 171 381</b>		
<b>Autres dettes</b>				
<b>Dette représentative de titres empruntés</b>				
<b>Produits constatés d'avance</b>				Le présent document a servi de support matériel à la réécriture du rapport qui précède.
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 180 921</b>	<b>2 180 921</b>		
<b>Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>Emprunts remboursés en cours d'exercice</b>				
<b>Emprunts et dettes contractés auprès des associés</b>				

#### 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1. Ventilation du chiffre d'affaires net

	Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Prestations de services		
	Le présent document a servi de support matériel à la réécriture du rapport qui précède.	1
<b>TOTAL</b>		1

	Répartition par marché géographique	Montant
France		
Etranger		
<b>TOTAL</b>		1

##### 4.2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant		-52 887
Résultat exceptionnel (et participation)		1 171 760
Résultat comptable		1 118 873

Le résultat fiscal est nul du fait de l'imputation d'une partie du déficit reportable.  
Le déficit propre reportable de la société au 31 décembre 2018 s'élève à 181 580 euros.

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 5.2. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 250
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>9 250</b>

### 5.3. Parties liées

Les opérations courantes avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché. Les avances versées et reçues auprès des parties liées s'élèvent respectivement à 1.141k€ et 2.171k€.

### 5.4. Intégration fiscale

La société avait opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour le régime d'intégration fiscale de ses résultats dans le groupe Fimalac, dont la société mère est Fimalac. Ce groupe d'intégration fiscale a été dissout au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale de ses résultats dans le groupe fiscal dont la société mère est Groupe Marc De La Charrière.

Selon la convention d'intégration fiscale, le principe général de neutralité de l'impôt sur les sociétés a été retenu.

La société dispose d'un montant de déficit antérieur à l'intégration fiscale de 181 580 €.

### 5.5. Entreprise consolidante

FIMALAC (SIREN 542 044 136)  
97 rue de Lille  
Paris 7<sup>ème</sup>

Le présent document a servi  
de support matériel à la  
réécriture du rapport qui précède.

### 5.6. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	% de détention	Capital social	Valeur brute des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Société	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
		Réserves et report à nouveau	Valeur nette des titres détenus	Cautions et avals donnés par la Sté	Résultat du dernier exercice clos	

#### A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

##### - Filiales (plus de 50% du capital détenu)

750 GRAMMES	100,00	15 757 5 210 404	6 375 318 6 375 318		2 072 336 300 960
-------------	--------	---------------------	------------------------	--	----------------------

##### B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

page 1

Edité le 03/09/2019

**ACTIF**du 01/01/2019  
au 30/06/2019  
(6 mois)Exercice précédent  
31/12/2018  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 995	2 995				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	6 375 318		6 375 318	89,70	6 375 318	77,27
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 378 313</b>	<b>2 995</b>	<b>6 375 318</b>	<b>89,70</b>	<b>6 375 318</b>	<b>77,27</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 668		29 668	0,42	29 668	0,36
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	252 574		252 574	3,55	251 449	3,05
. Autres	450 000		450 000	6,33	1 590 648	19,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>732 242</b>		<b>732 242</b>	<b>10,30</b>	<b>1 874 980</b>	<b>22,73</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 110 554</b>	<b>2 995</b>	<b>7 107 559</b>	<b>100,00</b>	<b>8 250 297</b>	<b>100,00</b>

**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 03/09/2019

**PASSIF**du 01/01/2019  
au 30/06/2019  
(6 mois)du 01/01/2018  
au 31/12/2018  
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel ( dont versé : 6 633 800 )  
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

**Résultat de l'exercice**

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

**6 633 800** 93,33  
301 708 4,24**6 633 800** 80,41  
301 708 3,66

31 181 0,44

31 181 0,38

-897 313 -12,61

-2 016 186 -24,43

**-13 847** -0,18**1 118 873** 13,56

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

**TOTAL(I)** **6 055 529** 85,20**6 069 376** 73,57**TOTAL(II)****Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL (III)****Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

1 042 972 14,67

2 171 381 26,32

Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

Produits constatés d'avance

**TOTAL(IV)**

1 052 030 14,80

2 180 921 26,43

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

**TOTAL PASSIF (I à V)****7 107 559** 100,00**8 250 297** 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens					1	100,00	-1	-100,00
Production vendue services								
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>					<b>1</b>	100,00	<b>-1</b>	<b>-100,00</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0		1	100,00	-1	-100,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>0</b>		<b>2</b>	200,00	<b>-2</b>	<b>-100,00</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			6 937		33 073	N/S	-26 136	-79,02
Impôts, taxes et versements assimilés					899	N/S	-899	-100,00
Salaires et traitements								
Charges sociales					1 891	N/S	-1 891	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>6 937</b>		<b>35 862</b>	N/S	<b>-28 925</b>	<b>-80,65</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-6 936</b>		<b>-35 860</b>	N/S	<b>28 924</b>	<b>80,66</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			130		8 856	N/S	-8 726	-98,52
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>130</b>		<b>8 856</b>	N/S	<b>-8 726</b>	<b>-98,52</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			7 040		25 883	N/S	-18 843	-72,79
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>7 040</b>		<b>25 883</b>	N/S	<b>-18 843</b>	<b>-72,79</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-6 910</b>		<b>-17 027</b>	N/S	<b>10 117</b>	<b>59,42</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-13 847</b>		<b>-52 887</b>	N/S	<b>39 040</b>	<b>73,82</b>

**COMPTÉ DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Présenté en Euros

Edité le 03/09/2019

<b>COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )</b>	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 404 800	N/S	-2 404 800
Produits exceptionnels sur opérations en capital				-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>2 404 800</b>	N/S	<b>-2 404 800</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 233 040	N/S	-1 233 040
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>1 233 040</b>	N/S	<b>-1 233 040</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>1 171 760</b>	N/S	<b>-1 171 760</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>130</b>	<b>2 413 658</b>	N/S	<b>-2 413 528</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>13 977</b>	<b>1 294 785</b>	N/S	<b>-1 280 808</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-13 847</b> <i>Perte</i>	<b>1 118 873</b> <i>Bénéfice</i>	N/S	<b>-1 132 720</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

<b>ACTIF</b>	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	<b>2 995</b>	<b>2 995</b>	<b>2 995</b>	0,04	<b>2 995</b>	0,04
2183000 Matériel de bureau & info.	2 995	2 995	2 995	-0,03	-2 995	-0,03
2818300 Amort. Matériel de bureau & in						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	<b>6 375 318</b>		<b>6 375 318</b>	89,70	<b>6 375 318</b>	77,27
2610009 INTERCO-Titres participations	6 375 318		6 375 318	89,70	6 375 318	77,27
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 378 313</b>	<b>2 995</b>	<b>6 375 318</b>	89,70	<b>6 375 318</b>	77,27
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>29 668</b>		<b>29 668</b>	0,42	<b>29 668</b>	0,36
4440000 Etat - Impôts sur les bénéfice	29 668		29 668	0,42	29 668	0,36
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>252 574</b>		<b>252 574</b>	3,55	<b>251 449</b>	3,05
4456600 TVA déd. Achats B/S en attente	50 675		50 675	0,71	50 300	0,61
4456610 TVA déd. Achats B/S Payées					500	0,01
4456700 Crédit de TVA à reporter	201 064		201 064	2,83	199 359	2,42
4458600 TVA sur FNP	835		835	0,01	1 290	0,02
. Autres	<b>450 000</b>		<b>450 000</b>	6,33	<b>1 590 648</b>	19,28
4510019 INTERCO - c/c exploitation					1 140 648	13,83
4671000 Débiteurs/créditeurs Auxiliair	450 000		450 000	6,33	450 000	5,45
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
					<b>3 215</b>	0,04

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

**BILAN ACTIF**DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

**ACTIF**du 01/01/2019  
au 30/06/2019  
(6 mois)Exercice précédent  
31/12/2018  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
5121600 CIC EUR					491	0,01
5121700 CREDIT MUTUEL EUR					2 724	0,03
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>732 242</b>		<b>732 242</b>	10,30	<b>1 874 980</b>	22,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 110 554</b>	<b>2 995</b>	<b>7 107 559</b>	100,00	<b>8 250 297</b>	100,00

**BILAN PASSIF**DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

**PASSIF**du 01/01/2019  
au 30/06/2019  
(6 mois)du 01/01/2018  
au 31/12/2018  
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel ( dont versé : 6 633 800 )  
1013000 Capital appellé, versé6 633 800 93,33 6 633 800 80,41  
6 633 800 93,33 6 633 800 80,41Primes d'émission, de fusion, d'apport ...  
1041000 Primes d'émission301 708 4,24 301 708 3,66  
301 708 4,24 301 708 3,66

Ecarts de réévaluation

Réserve légale

1061000 Réserve légale

31 181 0,44 31 181 0,38  
31 181 0,44 31 181 0,38

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

1190000 Report à nouveau (débiteur)

-897 313 -12,61 -2 016 186 -24,43  
-897 313 -12,61 -2 016 186 -24,43**Résultat de l'exercice**

-13 847 -0,18 1 118 873 13,56

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

**TOTAL(I)** 6 055 529 85,20 6 069 376 73,57

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

**TOTAL(II)****Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL (III)****Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

4510009 INTERCO - c/c trésorerie

1 042 972 14,67 2 171 381 26,32  
1 042 972 14,67 2 171 381 26,32

Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

4010000 Fournisseurs

4010009 INTERCO - Fournisseurs

4081000 Fournisseurs - FNP

9 058 0,13 9 540 0,12  
2 248 0,03  
1 800 0,03 1 800 0,02  
5 010 0,07 7 740 0,09

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments financiers à terme

**BILAN PASSIF**

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

**PASSIF**du 01/01/2019  
au 30/06/2019  
(6 mois)du 01/01/2018  
au 31/12/2018  
(12 mois)

Produits constatés d'avance

**TOTAL(IV)****1 052 030**

14,80

**2 180 921**

26,43

Ecart de conversion et différences d'évaluation passif

(V)

**TOTAL PASSIF (I à V)****7 107 559**

100,00

**8 250 297**

100,00

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services					1	100,00	-1	-100,00
7080000 Produits annexes					1	100,00	-1	-100,00
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>					<b>1</b>	<b>100,00</b>	<b>-1</b>	<b>-100,00</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0		1	100,00	-1	-100,00
7580000 Pdts divers gestion courante			0		1	100,00	-1	-100,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>0</b>		<b>2</b>	<b>200,00</b>	<b>-2</b>	<b>-100,00</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			6 937		33 073	N/S	-26 136	-79,02
6214009 INTERCO - Personnel détaché					1 500	N/S	-1 500	-100,00
6226000 Honoraires			5 621		30 785	N/S	-25 164	-81,73
6270000 Services bancaires et assimilé			1 316		788	N/S	528	67,01
Impôts, taxes et versements assimilés					899	N/S	-899	-100,00
6351101 Taxe CFE					899	N/S	-899	-100,00
Salaires et traitements								
Charges sociales					1 891	N/S	-1 891	-100,00
6452000 Cotisation mutuelle					1 891	N/S	-1 891	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>6 937</b>		<b>35 862</b>	N/S	<b>-28 925</b>	<b>-80,65</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-6 936</b>		<b>-35 860</b>	N/S	<b>28 924</b>	<b>80,66</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			130		8 856	N/S	-8 726	-98,52
7617009 INTERCO - Revenus sur créances			130		8 856	N/S	-8 726	-98,52
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>130</b>		<b>8 856</b>	N/S	<b>-8 726</b>	<b>-98,52</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			7 040		25 883	N/S	-18 843	-72,79
6615009 INTERCO - Charges d'intérêts			7 040		25 883	N/S	-18 843	-72,79
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 03/09/2019

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	du 01/01/2019 au 30/06/2019 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>7 040</b>	<b>25 883</b>	N/S	<b>-18 843</b> -72,79
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-6 910</b>	<b>-17 027</b>	N/S	<b>10 117</b> 59,42
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-13 847</b>	<b>-52 887</b>	N/S	<b>39 040</b> 73,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		<b>2 404 800</b>	N/S	-2 404 800 -100,00
7750000 PCEAC		<b>2 404 800</b>	N/S	-2 404 800 -100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>2 404 800</b>	N/S	<b>-2 404 800</b> -100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		<b>1 233 040</b>	N/S	-1 233 040 -100,00
6750000 VNC éléments d'actif cédés		<b>30 000</b>	N/S	-30 000 -100,00
6780000 Autres charges exceptionnelles		<b>1 203 040</b>	N/S	-1 203 040 -100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>1 233 040</b>	N/S	<b>-1 233 040</b> -100,00
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>1 171 760</b>	N/S	<b>-1 171 760</b> -100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>130</b>	<b>2 413 658</b>	N/S	<b>-2 413 528</b> -99,98
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>13 977</b>	<b>1 294 785</b>	N/S	<b>-1 280 808</b> -98,91
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-13 847</b> <i>Perte</i>	<b>1 118 873</b> <i>Bénéfice</i>	N/S	<b>-1 132 720</b> -101,23
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				